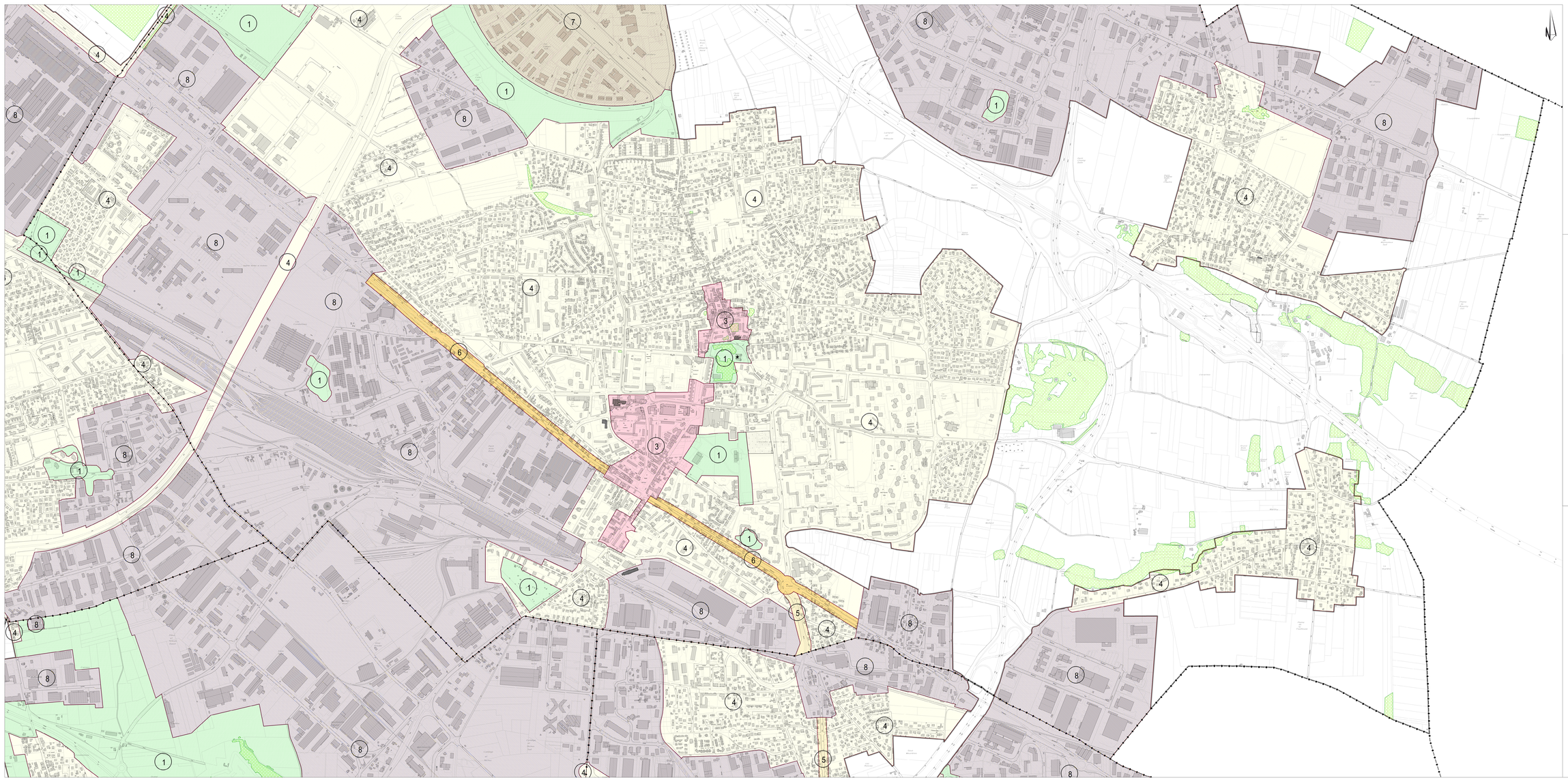


Les zones

Zone 1 · Zone 2 · Zone 3 · Zone 4 · Zone 5 · Zone 6 · Zone 7 · Zone 8 · Zone 9

Identification des territoires non agglomérés

Territoires hors agglomération · Zone tampon autoroutes et voies rapides (hors agglomération) (100 m de chaque côté)

Indications graphiques issues d'autres réglementations *

Monument historique (périmètre de protection) · Espaces boisés classés

* Les indications graphiques ne sont données que à titre d'information et ne constituent pas des prescriptions du RLP car elles sont issues d'autres législations et réglementations

Limites administratives

Commune · Arrondissement

Réglement Local de Publicité
Métropole de Lyon

ELABORATION - APPROBATION

SAINT-PRIEST SUD

3. Plans de zonage

Echelle : 1/5000



Prescriptions valables uniquement sur la commune concernée par le plan

DPLAN_01_RLP_DPUDL_SAINT_PRIEST_SUD-50-0000

MÉTROPOLE GRAND LYON

Direction Développement Territorial Ouest